

## Dépôt des offres jusqu'au 29 janvier

© 20/01/2015 |  Terre-net Média

**Caen, 20 jan 2015 (AFP) - Les entreprises souhaitant racheter les abattoirs normands en difficulté Aim (600 salariés) ont jusqu'au 29 janvier pour déposer une offre au tribunal de commerce de Coutances (Manche), a-t-on appris mardi auprès de la juridiction.**

« La date a été repoussée d'aujourd'hui au 29 janvier minuit », selon le greffe. Un comité central d'entreprise est convoqué deux jours plus tôt le 27 janvier, a précisé Johnny Poisnel, délégué Cfdt des **Abattoirs industriels de la Manche** (Aim) qui emploient 591 personnes selon la direction, 616 selon la Cfdt, principalement à Sainte-Cécile, son siège dans la Manche et à Antrain (179 salariés) en Ile-et-Vilaine.

« On travaille pour trouver des offres de reprise qui permettent de relancer une activité à la fois dans le domaine porcin (l'abattoir de la Manche, ndr) et le bovin (l'abattoir d'Ile-et-Vilaine, ndr), a réagi le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, interrogé lors des questions au gouvernement à l'Assemblée. Une réunion sur ce dossier devait d'ailleurs se tenir mardi au ministère de l'Emploi, avec les cabinets des ministères de l'Économie et de l'Agriculture, a ajouté le ministre, qui répondait au député Udi d'Ile-et-Vilaine Thierry Benoit.

Selon un élu local normand qui a requis l'anonymat, **les sociétés de salaison Brient et Loste-Tradi** sont en discussion pour un projet commun de reprise qui apparaît « le plus crédible » parmi les manifestations d'intérêt. Il s'agit de deux concurrents bretons. Brient, basée à Mordelles en Ile-et-Vilaine, affiche un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros pour environ 350 salariés avec deux sites, l'un à Mordelles, l'autre à Antrain. Sa direction n'a pas souhaité faire de commentaire. Basée à Montfort-sur-Meu (Ile-et-Vilaine) Loste-Tradi réalise un chiffre d'affaires annuel de 260 millions d'euros avec 1.600 collaborateurs sur huit sites selon son site internet. Sa direction n'était pas joignable dans l'immédiat. Pour Johnny Poisnel ce projet relève encore de la rumeur.

Spécialisé dans **la viande de porc**, Aim a réalisé un chiffre d'affaires de 246,7 millions d'euros en 2013. Selon France Bleu Basse-Normandie le projet ne concerne que le site de Sainte-Cécile et pas le site d'Antrain. Mais selon l'élu local le périmètre de la reprise est encore en discussion. Aim a été placé le 6 janvier en redressement judiciaire. Une nouvelle audience est prévue le 24 février.